L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 12 MARS 1880.

Le Czar et les Nihilistes.—La *Saturday Review* est d'avis que le Czar ne cédera pas aux injonctions que semblent lui faire les attentats répétés dont il a été l'objet:

Un Czar qui accepterait le régime parlementaire sous l'empire de la peur ne serait plus un Czar; toute réforme successive deviendrait impossible si l'on acquérait la certitude que la politique du monarque peut être altérée par des menaces de mort. Tout bien considéré, il n'est pas improbable que le Czar essaie de continuer sur le même pied, lors même qu'il serait sûr d'être tué, estimant qu'il est préférable de mourir que de s'avouer vaincu par la terreur. Il différera aussi d'abdiquer, dans le cas où il serait dans l'intention de le faire, jusqu'à ce qu'il ait prouvé que son courage, bien que mis à une rude épreuve, ne l'a pas abandonné.

On écrit de Saint-Pétersbourg, le 17, à la *Gazette de Cologne*:

"Le dernier numéro du journal nihiliste, le *Tcherny Peredel*, qui a été trouvé à l'imprimerie clandestine découverte récemment à Wassili-Ostrof, et dont les manuscrits sont aussi tombés dans les mains de la police, contient un article dans lequel on décrit très exactement les dernières fêtes de la Cour et le costume que portait l'Empereur, en indiquant l'heure à laquelle il est entré dans telle ou telle salle et les paroles qu'il a prononcées. Il ressort de ce fait que les conspirateurs entourent de très près l'Empereur.

"La saisie des manuscrits a une grande importance; car elle permettra sans doute de découvrir les auteurs des articles publiés dans le journal nihiliste."

Le correspondant du *Daily News* à Saint-Pétersbourg lui écrit qu'il a appris de source certaine que lorsque le Czar vint au théâtre dimanche dernier, il trouva dans sa poche avec un mouchoir une proclamation ou manifeste révolutionnaire. Il rentra immédiatement au palais et fit appeler le général Courko qui passa un mauvais quart d'heure avec Sa Majesté. Il insista sur ce fait qu'il avait toujours été d'avis que le palais devait être soumis à des fouilles et des perquisitions complètes.

Après l'explosion de mardi, l'Empereur n'a pas passé la nuit au Palais d'Hiver. Il se rendit, escorté de trente cosaques, au vieux palais de Paul, servant actuellement de quartier général du génie, et il y coucha.

Un autre correspondant du même journal dit que les journaux officiels mentionnent dix morts. Le correspondant tient de bonne source que deux des blessés sont morts, ce qui porte le nombre total des victimes à douze soldats tués. Mais, en outre, on a trouvé dans les ruines des cadavres tellement défigurés qu'il a été impossible d'établir leur identité.

Pour l'Irlande. — Les journaux de Paris publient l'appel suivant:

Comité de Secours aux Irlandais — Adresse à la Presse

Paris, le 20 février 1880.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Parmi les témoignages de sympathies adressés en 1870 par nos voisins d'outre-Manche aux blessés et aux malades de nos armées, ceux qui nous sont venus d'Irlande ont eu un caractère particulièrement touchant; car les Irlandais étaient pauvres, et ces anciens et fidèles amis de la France nous prouvaient par leur générosité même, combien profondément ils ressentaient nos malheurs.

L'Irlande traverse en ce moment une cruelle épreuve: une disette terrible sévit sur plusieurs de ses provinces où des populations entières sont dans la plus extrême détresse.

Un Comité s'est constitué sous la présidence du cardinal archevêque de Paris, dans le dessein d'acquitter une partie de la dette sacrée que nous avons contractée envers l'Irlande.

En distribuant les sommes recueillies entre le Comité patronné par le lord lieutenant de la reine, le Comité présidé par le lord maire de Dublin, et les évêques d'Irlande qui nous ont adressé directement, lors de nos revers, des secours importants, le Comité affirme sa résolution formelle d'observer, dans les questions intérieures qui peuvent diviser les partis en Irlande, une stricte neutralité.

Absolument étranger lui-même à toute préoccupation politique, le Comité français déclare n'avoir d'autre mobile qu'un sentiment de reconnaissance et de sympathie pour l'infortune; d'autre ambition, que celle d'être un intermédiaire utile entre l'Irlande qui souffre et la France qui se souvient.

Il convie la Presse française tout entière à s'associer à son œuvre, et il lui adresse cet appel avec d'autant plus de confiance que, sur le terrain de la gratitude nationale, il estime qu'on peut voir, sans danger d'un froissement quelconque, toutes les opinions se rencontrer, toutes les mains se serrer et tous les cœurs se réunir.

Veuillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS, Président;

MM.
Edouard ANDRÉ.
Ferdinand BARROT, sénateur.
BAUDIN.
Duc de BROGLIE, sénateur.
Général de CHABAUD-LATOUR, sénateur, vice-président de la Société de Secours aux Blessés.
CHESNELONG, sénateur.

Les Cassagnac—Nous trouvons dans le *Pays* la note suivante:

C'est M. Georges de Cassagnac, le plus jeune fils du regretté M. Granier de Cassagnac, qui brigue son héritage parlementaire au conseil général du Gers et dans l'arrondissement de Mirande.

M. Georges de Cassagnac, qui a vingt-sept ans, est directeur de mines importantes. Remarquablement intelligent, d'une rare énergie, il saura se montrer digne de l'honneur que lui a imposé la volonté suprême de son vieux père mourant.

D'ailleurs, son frère, M. Paul de Cassagnac, va faire toute la campagne électorale à ses côtés, ainsi que M. Fauré, le vaillant député de Lombez, et M. d'Ornano, le député de Cognac.

Si le gouvernement se dispose à employer tous les moyens, si les fonds secrets se déversent sur l'arrondissement, si l'intimidation est à l'ordre du jour, les républicains trouveront à qui parler.

C'est à coups de réunions, en amusant le peuple, en l'enflammant par d'ardentes et audacieuses paroles, que nos amis vont entreprendre leur tournée.

La République sait que, Mirande pris, le département du Gers est pris.

Elle va livrer une bataille suprême.

Mais nous la gagnerons! et une fois de plus la République sera battue par le département du Gers!

La France et le Maroc. — On écrit d'Oran à l'*Akhbar* qu'il serait sérieusement question de provoquer des négociations tendant à une rectification de la frontière entre l'Algérie et le Maroc.

Le projet actuel nous attribuerait les anciennes frontières de la Régence d'Alger, c'est-à-dire un agrandissement sensible de territoire.

On dit que M. le général Cérez, commandant la division d'Oran, aurait reçu l'ordre de préparer un travail indiquant les points stratégiques qu'il serait nécessaire d'occuper, le nombre d'hommes nécessaires à cette occupation, et réglant tous les détails d'une action militaire qui pourrait ne pas être éloignée.

L'*Akhbar* ajoute:

Il est bien entendu que la gravité de cette nouvelle nous empêche de la donner autrement que sous toutes réserves; cependant, nous avonons que le renseignement est bon et que l'avenir ne tardera pas à démontrer que notre correspondant était bien renseigné.

Périgueux, 22 février—On annonce la mort de M. Durand, maître de forges, chevalier de la Légion d'honneur. M. de Fourton, ancien ministre, avait épousé en première noces, sa fille, Mlle Méry-Durand.

Lons-le-Saunier, 22 février—La nommée Blanche Chanoine, âgée de dix-neuf ans, demeurant près d'Arc-Senans, démêlait, hier, sa chevelure devant le foyer, au moment où elle se baissait pour ramasser le peigne qui était tombé de ses mains, le feu prit à ses cheveux avec une telle force et une telle rapidité qu'en un clin d'œil la malheureuse fut entourée de flammes.

La partie supérieure de la tête, la face et les oreilles ont été en quelque sorte calcinées par les flammes. On désespère de la sauver.

Pourquoi souffrir d'un rhume, si vous pouvez guérir avec une bouteille du sirop du Dr Bull. Prix, 25 cts dans toutes les pharmacies.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ph. Werlein, le marchand de pianos très connu de la rue du Canal 135. M. Werlein vend les célèbres pianos de Chickering, Mathushek et Hale, qui surpassent les pianos importés par le son, la touche et leur force de durée, et aussi par la modicité des prix attendu qu'ils n'ont pas de droits à payer. Chaque piano est pleinement garanti par lui.

SPECTACLES BALS, &c.

GRAND OPERA HOUSE,

Au coin des rues Canal et Dauphine.

M. HALL annonce respectueusement le début à la Nouvelle-Orléans de la grande tragédienne,

MISS NEILSON,

soutenue dans les principaux rôles de ses pièces de Shakespeare,

secondée par des acteurs de talent, parmi lesquels nous citerons M. EDWARD COMPTON, du Théâtre Royal, de Londres;

MM. H. A. Weaver, C. H. Bradshaw, W. A. Eytage, J. H. Miller, G. Billings, Josephine C. Bailey, Mme H. A. Weaver, F. W. Sanger, L. F. Rand, Edwin Cleary, E. M. Leffingwell, Henry Weaver, Jr., Mme F. A. Tannehill, Katie Baker, Lizzie Goode.

Mardi, 9 mars, Mercredi et Vendredi soirs,

Roméo et Juliette.

Mardi, Jeudi et Samedi soirs, et Samedi en matinée,

Twelfth Night,

de Shakespeare.

Il n'y aura pas de représentation Dimanche.
Lundi—Miss NEILSON—ROSALIND.
Des sièges peuvent être retenus pour la semaine prochaine.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

DE BIDWELL.

Pour Huit Soirées et Deux Matinées, commençant DIMANCHE 7 MARS.
Engagement du Comédien Américain

Mr B. MACAULEY,

Jouera pour la première fois à la Nouvelle-Orléans dans le rôle comique de

"UNCLE DAN'L,"

Député shérif de Jarvis Section.

Avec le concours de sa Troupe de Comédiens, dans la nouvelle comédie américaine de M. E. A. Locke,

A Messenger from Jarvis Section.

Avec nouveaux décors et accessoires.

Acte 1—The Story.
Acte 2—Keppler's in Boston.
Acte 3—The Discovery.
Acte 4—Old Nance makes the best time on record.

Vendredi soir, 12 mars—Bénéfice de B. Macauley
Lundi, 15 mars—Pour deux semaines:
Compagnie d'opéra burlesque de Colville.—MAGIC SLIPPER. 7 mars—

THEATRE ST-CHARLES.

D. BIDWELL, Propriétaire et Directeur.

Pour un court engagement
Les Merveilleux

MIDGETS.

Parfaits Specimens de l'Humanité—Les Plus Petits qui Existent.

GEN'L MITE,
Age: 15 ans. Poids: 9 livres.

MAJOR ATOM,
Age: 10 ans. Poids: 15 livres.

Ces merveilles humaines ont créé une excitation extraordinaire et commandé une attention universelle.

En Exhibition Tous les Jours.

Matin, 10 à 12. Après-Midi, 2 à 3. Soir, 7 à 9. — Prix d'Entrée, Vingt Cinq Cents.
Trois Exhibitions par jour. 7mars

CONCERT-BÉNÉFICE.

Mélodie Irlandaise au Théâtre Français de l'Opéra.

DANS la soirée du jour de St Patrick, un grand concert vocal et instrumental sera donné sous les auspices de la Société de St Vincent de Paul, au théâtre de l'Opéra Français pour le bénéfice du peuple souffrant de la famine en Irlande. Le concert consistera en musique et en chansons irlandaises, mélodies de Moore et autres airs populaires. les exercices étant sous la direction du Prof. H. A. Blake.

Nombre des meilleurs chanteurs-amateurs ont offert leurs services. Le major Tim O'Neile récitera "Erin's Flag" le beau poème du Père Ryan.
11mars—

Quatrième Fête Annuelle,
Exhibition Pyrotechnique et Bal
DONNÉS AUX
FAIR GROUNDS
PAR LA
Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,

Jour de Pâques, le 28 Mars 1880.

Courses: Pony Race — Prix d'entrée $2 50	Prix $15 00
Course de mulets — Prix d'entrée $2 00	Prix $10 00
Course à pied — Entrée libre	Prix 5 00
Course en saca — Entrée libre	Prix 1 00

Dances dans les deux bastisses.

Comité d'arrangements:
L. J. COURTIN, Chairman;
J. F. Barthelemy, H. S. Salvant, A. D. Damaine, Chas. Burga, B. Dusson, L. J. Courtault, Geo. Bischof Jr., V. Moll, Michel Toepfer, Edgar Lasalle.

Pour invitations pour dames, s'adresser à J. F. Barthelemy, No 50 rue Royale; Chas. Burga, chez Michel Lion, encoignure Ste-Anne et Vieille-Levée; Adolphe Demarest, Stonewall Jackson Store, encoignure Champs-Elysées et Victoire; B. Dusson, encoignure Dumaine et Amour; A. F. Béret, encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfants.

Prix d'Entrée - - - - 50 cts
7 mars—14 21 27 28

A. CAPITON,

MARCHAND-TAILLEUR,

No 2 rue Carondelet,

Près Canal.

SPÉCIALITÉ pour Habillements de noce et de soirée d'un genre tout à fait nouveau, ainsi que tout autre genre de toilette de ville, coupe élégante et travail bien fini, le tout fait avec des marchandises de première qualité

À des prix très raisonnables.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. 104 RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$315,774 30	
Risques maritimes	18,955 32	
Risques de rivières	19,701 75	
Total des primes	$354,431 37	
Moins primes non acquises	111,253 00	
Primes nettes 31 mai 1879	$243,178 37	
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$61,066 06	
Sur risques maritimes	10,364 80	
Sur risques de rivières	5,332 20	
Taxes et dépenses, moins intérêt	11,625 11	
Réassurances et primes remboursées	17,820 61	106,208 88
		$136,969 48
Réserves pour pertes non-payées		22,008 00
Profits		$114,960 48

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Propriétés foncières	$306,176 85
Bons de ville et bons hypothécaires	15,600 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions	126,561 66
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	192,902 35
Billets à recevoir	66,568 42
Primes en voie de collection	35,639 51
Scrip de ville	3,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	61,368 41
	$712,227 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux détenteurs, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs certificats.

Directeurs:
P. MAESPERO, EDWARD TONE,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
PAUL FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
B. W. TAYLOR.
10 juin

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

1° Que l'ordre du maître de poste général contre la livraison de son malle est rappelé.

2° Que c'est la seule loterie qui ne soit pas déclarée frauduleuse par le gouvernement.

3° Que cette loterie est la seule en faveur de laquelle le peuple de l'État ait voté et la seule qu'il ait endossée.

Washington, 27 fév. — Ce qui suit est la lettre du maître de poste général Key, aux maîtres de poste de la Nouvelle-Orléans et de New-York:

Le 13me jour de novembre 1879, j'ai lancé un ordre, à vous adressé, prohibant le paiement de tout mandat de poste à M. A. Dauphin, ou M. A. Dauphin, secrétaire, ou M. A. Dauphin, P. O. Box 692 et 392 Broadway, New-York, et la remise de toutes les lettres enregistrées à ces adresses, aux maîtres de poste dans les bureaux desquels elles ont été déposées. Cette personne ayant institué un procès contre moi pour enjoindre l'exécution de cet ordre, et ayant fait appel à la Cour suprême des États-Unis, et ayant ce jour présenté un certificat du gouverneur et des officiers d'État, de l'État de la Louisiane, pour prouver qu'il a rempli toutes les formalités requises par l'État et autre témoignage, et n'étant pas convaincu par le témoignage à moi soumis, que le dit M. A. Dauphin fasse commerce d'obtenir de l'argent, par les malles, au moyen de prétentions fausses et frauduleuses, par le présent avis, j'autorise et ordonne la suspension de cet ordre, en tant qu'il concerne le dit Dauphin, jusqu'à ce que l'affaire ait été instruite et jugée par la Cour suprême des États-Unis.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 13 AVRIL 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE D.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la Compagnie,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 AVRIL 1880,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000, soit	$30,000
1	Lot de	10,000,	10,000
1	Lot de	5,000,	5,000
2	Lots de	2,500,	5,000
5	Lots de	1,000,	5,000
20	Lots de	500,	10,000
100	Lots de	100,	10,000
200	Lots de	50,	10,000
500	Lots de	20,	10,000
1,000	Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou *lettres enregistrées* contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage de $2 du

Mardi, 13 AVRIL 1880.

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE—

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes...

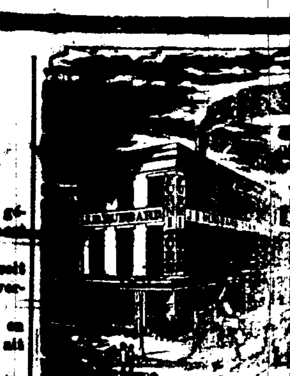

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

PALAIS

DE

MEUBLES

DE

Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

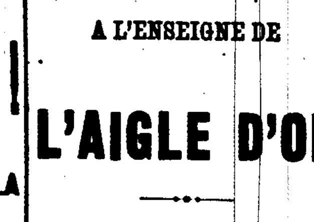

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

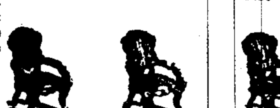

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reuliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

PIANOS.

CHICKERING,

Mathushek

—ET—

PIANOS

HALE

—CHEZ—

WERLEIN

135 RUE DU CANAL 135.

PRIX:

$150......$175......$200
$225......$250......$275
$300......$325......$350
$425......$450......$550
$400......$500......$600

ORGUES

ORGUES

DE

Estey and Mason & Hamlin.

PRIX

$50......$60......$75
$80......$100......$125
$150......$175......$200
$250......$300......$400

Pianos d'Occasion.

PRIX:

$50......$75......$100
$125......$150......$175

Orgues d'Occasion.

PRIX:

$30......$40......$50

Tous les Instruments GARANTIS.

PIANOS et ORGUES vendus contre PAIEMENTS GRADUÉS.

VIEUX PIANOS pris en échange.

Les meilleurs TABOURETS et COUVERTURES de Piano.

Magasin ouvert tous les SOIRS.

PAPIER A MUSIQUE,

MÉTHODES

INSTRUMENTS de MUSIQUE de tout genre, importés par

WERLEIN,

135-CANAL-135

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande et attrayante Vente à l'Encan d'Emplacements de Commerce et Maisons de Résidence centralement situées dans le Premier, Second et Troisième District.

Magasins rue du Camp, près Gravier, rue Peters, près Poydras, rue de Chartres, Bienville et North Peters et RESIDENCES Rues Conti, Esplanade et St Claude.

Vente pour effectuer un partage.

Delord Burthe & als Vs Paul Louis Burthe & als.

No 10,793.—Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 3 Avril 1880, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 17 Février 1880 et signé le 21 Février 1880, il sera vendu à l'encan, afin d'opérer un partage dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

1 Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, désigné par le No 11 sur un plan dressé par F. Zimpel, le 21 janvier 1835 et déposé au bureau de William Christy, anciennement notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 21 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 70 pieds entre lignes parallèles, le tout en pied américain.

Ensemble avec le magasin en briques à quatre étages, No 56 rue du Camp et toutes les améliorations sur ledit lot de terre et tous les droits, voies privilèges et avantages qui y appartiennent.

2—Un certain morceau de terre également situé dans le Premier District de cette ville dans le dit îlet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, attenant au lot ci-dessus décrit et désigné par le No 12 sur le dit plan de Chas F. Zimpel du 21 janvier 1835, déposé au bureau de William Christy, ancien notaire. Le dit lot mesure au pied américain 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 70 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec le magasin en briques à quatre étages No 58 Camp, et toutes les améliorations sur le dit lot de terre et les droits, voies, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent.

3—Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée (actuellement South Peters), Poydras, Tchoupitoulas et Natchez, désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. A. Pilié, député voyer de la ville le 15 janvier 1880, et mesurant au pied américain 26 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Nouvelle Levée ou South Peters sur une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté plus près de la rue Poydras, et sur la ligne de côté plus rapprochée de la rue Natchez, il mesure 111 pieds 9 pouces et 4 lignes de la dite rue Nouvelle Levée ou South Peters, puis sur une ligne allant vers la rue Poydras, 3 pieds et 1 pouce, puis une seconde profondeur de 9 pieds 2 pouces et 7 lignes, puis 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses en magasin en briques à trois étages No 54 rue Nouvelle-Levée ou South Peters et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

4—Un certain morceau de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Canal, Dorsière et Douane, et mesurant au pied américain 22 pieds 2 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 63 pieds et 2 pouces entre lignes égales et parallèles, borné sur le côté vers la rue de la Douane par la propriété appartenant anciennement à Louis Rue, et sur l'autre côté, vers la rue du Canal, par la propriété appartenant anciennement à John Hagan et, ensemble avec le magasin en briques à quatre étages No. 25 rue de Chartres, et toutes les améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, allées et privilèges qui y appartiennent.

5—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Royale, Douane et Passage de la Bourse, et mesurant au pied américain, 25 pieds et 7 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec les bâtisses No. 58 de la rue Bienville et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits allées et privilèges qui y appartiennent.

6—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans le dit îlet borné par les rues Bienville, Royale, Douane et Passage de la Bourse, attenant au lot ci-dessus décrit et mesurant 25 pieds et 7 pouces de face à la rue Bienville, sur 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout en pied américain.

Ensemble avec les bâtisses No. 60 de la rue Bienville et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, allées et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, ainsi que les droits aux constructions et autres améliorations temporaires construites par eux.

7—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Royale et Passage de la Bourse, mesurant au pied américain 34 pieds de face à la rue St-Louis sur 105 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec la bâtisse en briques No 50 rue St-Louis et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre, et tous les droits allées et privilèges et avantages qui y appartiennent.

8—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bourgogne, Bienville et Rempart, désigné par le No 1 sur un plan dressé par A. J. Pilié, député voyer général, le 14 novembre 1836 et déposé dans le livre de plans de F. Grima notaire, comme le plan No 45.

Le dit lot de terre mesurant au pied américain, 29 pieds 1 pouce de face à la dite rue Conti, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec la bâtisse en briques No 160 rue Conti et les améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, allées, privilèges qui y appartiennent, ainsi que y appartiennent. Ensemble aussi avec l'usage de la cour et une allée s'ouvrant sur la rue Conti et mesurant 10 pieds 1 pouce de largeur, représentée sur le dit plan; laquelle cour et laquelle allée sont pour le commun usage des lots numéros 1, 2, et 3, et de l'entrepôt désigné par le No 4 sur le dit plan et de huit autres lots et bâtisses situées rue Rempart et désignées par les Nos 1 à 8, sur un plan dressé par Jos. Pilié le 11 décembre 1839 et attaché à un acte de vente daté du 31 décembre 1835 pardevant Félix Grima notaire.

9—Un certain morceau de terre avec l'entrepôt en briques qui s'y trouve et qui en couvre toute l'étendue, situé derrière la propriété qui vient d'être décrite et désigné sur le plan ci-dessus mentionné par le numéro 4, mesurant en largeur sur l'arrière limite du dit terrain numéro un, 25 pieds 1 pouce et s'étendant en profondeur du côté de la rue Bourgogne de 73 pieds 10 pouces 3 lignes, et du côté de la rue des Remparts de 49 pieds 4 lignes, distance à laquelle le terrain mesure sur une ligne parallèle à la rue Conti, et s'étendant vers la rue des Remparts, 41 pieds 8 pouces 1 ligne, endroit où la ligne est parallèle à la rue des Remparts et le terrain mesure 25 pieds 2 pouces et est intercepté par une ligne mesurant à l'arrière, 66 pieds 9 pouces; le tout en mesure américaine, et conforme au plan en question plus haut. Ainsi que l'usage de la cour et d'une allée en commun avec la dite propriété et d'autres, ainsi qu'il est dit plus haut et tous les droits et privilèges et servitudes qui y sont attachés.

10—Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, Chartres, St-Philippe et Vieille-Levée (aujourd'hui Décatur), désigné par le No 6 sur un plan dressé par le voyer de la ville et annexé à l'acte de vente passé pardevant L. T. Caire, ci-devant notaire, le 17 juin 1831. Le dit terrain forme le coin des rues Dumaine et Chartres (ci devant Condé), et mesure (mesure américaine) 46 pieds de face rue de Chartres (ci-devant Condé) et 21 pieds 7 pouces rue Dumaine sur les profondeurs irrégulières suivantes: De la limite de la ligne rue Dumaine parallèle à la rue de Chartres s'étendant vers la rue St-Philippe, 44 pieds 9 pouces; puis sur une ligne s'étendant vers la rue Vieille-Levée et parallèle à la rue Dumaine, 15 pieds 4 pouces 4 lignes; delà, sur une ligne s'étendant vers la rue St-Philippe et parallèle à la rue de Chartres, 19 pieds 3 pouces; encore sur une ligne s'étendant vers la rue de Chartres et parallèle à la rue Dumaine, 36 pieds 11 pouces 4 lignes, ainsi atteignant la limite rue de Chartres. Ainsi que les bâtisses en briques, à deux étages, couvertes en ardoises, formant l'angle des rues Dumaine et Chartres, No 32 rue Dumaine et No 290 rue de Chartres, avec toutes les améliorations qui sont sur le terrain et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent.

11—Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Dumaine, Chartres, St-Philippe et Vieille-Levée (aujourd'hui Décatur), adjacent au terrain précédemment décrit et désigné par le No 5 sur le plan du voyer de la ville, annexé à l'acte de vente passé le 17 juin 1831, pardevant Louis T. Caire, ci-devant notaire. Le dit terrain mesure mesure américaine, 23 pieds 1 pouce 3 lignes de face rue Dumaine, sur les profondeurs irrégulières suivantes: sur une ligne séparant le dit terrain du terrain No 6 s'étendant sur la rue St-Philippe et parallèle à Chartres ou Condé, 44 pieds 9 pouces; puis s'étendant vers la rue Vieille Levée, sur une ligne parallèle à Dumaine, 15 pieds 4 pouces 4 lignes; ensuite sur une ligne s'étendant vers la rue St-Philippe et parallèle à la rue de Chartres 19 pieds 3 pouces; encore sur une ligne s'étendant vers la rue Vieille-Levée et parallèle à la rue Dumaine, 1 pieds 10 pouces; enfin sur une ligne s'étendant vers la rue Dumaine et parallèle à la rue de Chartres, 18 pieds 6 pouces 4 lignes; sur une ligne s'étendant vers la rue de Chartres et parallèle à la rue Dumaine, 2 pieds; sur une ligne s'étendant vers la rue Dumaine, 41 pieds 2 pouces. Ainsi que les bâtisses à deux étages, en briques, couvertes en ardoises, No 31 rue Dumaine, tous les autres améliorations sur le dit terrain, et tous les droits, passages et avantages qui y sont attachés.

12—Un certain terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré compris entre les rues Nouvelle-Levée (aujourd'hui North Peters), Hôpital, Gallatin et Barracks, désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, le 15 janvier 1880, d'après quel plan, le terrain mesure, mesure américaine, 30 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée ou North Peters, 19 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Gallatin, sur 119 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur du côté de la rue Hôpital, et 12 pieds 2 pouces 6 lignes de l'autre côté, côté de la rue Barracks. Ainsi que les bâtisses en briques à trois étages, couvertes en ardoises, No 17 rue North Peters, faisant face à la rue Gallatin, et toutes les autres améliorations qui sont sur le dit terrain, avec tous les droits, passages et privilèges qui y sont attachés.

13—Un certain terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Nouvelle Levée, aujourd'hui North Peters, Hôpital, Gallatin et Barracks, désigné par la lettre B sur le dit plan de L. H. Pilié, du 15 janvier 1880 dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, attenant au terrain précédemment décrit et mesurant 20 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée ou North Peters, 19 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Gallatin, 122 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain A décrit plus haut, et 124 pieds 11 pouces 3 lignes de l'autre côté, celui de la rue Barracks, ainsi que les bâtisses en briques, à trois étages, couvertes en ardoises, faisant face à la rue North Peters et à la rue Gallatin, No 18 rue North Peters, et toutes les améliorations qui sont sur le dit terrain, y compris les droits, passages et privilèges qui y appartiennent.

14—Un certain terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Esplanade, St-Claude, Kerlerec et Remparts, désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. H. Pilié, député-voyer de la ville, en date du 15 janvier 1880, d'après quel plan le dit terrain mesure 36 pieds 10 pouces de face rue de l'Esplanade, 71 pieds 9 pouces de profondeur du côté rue St-Claude, 71 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur du côté opposé, et 31 pieds 4 pouces 7 lignes de largeur sur la limite de derrière, et forme l'angle des rues Esplanade et St-Claude. Ainsi que la maison de résidence, à deux étages en briques, couverte en ardoises, No 163 rue de l'Esplanade, et toutes les améliorations qui sont sur le dit terrain, y compris tous les droits, passages et privilèges qui lui appartiennent.

15—Un certain terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le dit carré borné par les rues Esplanade, St-Claude, Kerlerec et Remparts, désigné par la lettre B sur le dit plan du 15 janvier 1880, dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, et mesurant 68 pieds 5 pouces 6 lignes de face rue St-Claude, 68 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain A, arrière, précédemment décrit, et 26 pieds 2 pouces 6 lignes sur l'autre côté, celui de la rue Kerlerec, le tout en mesure américaine. Ainsi que la maison de résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, No 348 rue St-Claude, les améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et avantages qui lui appartiennent.

16. Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, formant l'angle des rues North Peters et Espagne, et désigné par la lettre A, sur un plan du 15 janvier 1880, par L. H. Pilié, député-voyer de la Nouvelle-Orléans, et mesurant, selon le dit plan, en mesure américaine, 16 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue North Peters, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur et face à la rue d'Espagne entre lignes égales et parallèles, avec l'usage, passage par les lots B C et D, sur le dit plan, d'une allée de 3 pieds 9 pouces de large dans le fond des 4 dits lots, et s'ouvrant sur la rue d'Espagne, ensemble, également, avec les magasins en briques à 3 étages No 94 de la rue North Peters, et toutes les autres améliorations existant sur le dit lot de terre, et tous les droits, servitudes et privilèges y appartenant.

17. Un certain lot de terre, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre B, sur un plan de L. H. Pilié, du 15 janvier 1880, et ayant en face à la rue North Peters, 15 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur, sur 84 pieds et 7 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage, en commun avec les lots A, C et D, sur le dit plan, de l'allée de 3 pieds 9 pouces de large dans le fond des dits quatre lots.

Ensemble avec les édifices en briques à trois étages No 93 rue North Peters, et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre, ainsi que les droit, servitudes et privilèges y appartenant d'une façon quelconque.

18—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans ledit îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre C sur ledit plan du 15 janvier 1880, de L. H. Pilié, député voyer de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue North Peters, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles, avec l'usage, conjointement avec les lots A, B et D sur ledit plan, de l'allée de 3 pieds et 9 pouces de largeur dans le fond des quatre dits lots, le tout en mesure américaine.

Ensemble, également avec les édifices en briques à trois étages No 92 North Peters, et toutes les améliorations sur ledit lot de terre, ainsi que les droits, servitudes et privilèges y appartenant.

19—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans ledit îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne désigné par la lettre D sur ledit plan du 15 janvier 1880, de L. H. Pilié, député-voyer de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 16 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Peters, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles ainsi que l'usage, conjointement avec les lots A, B et C sur ledit plan de l'allée de 3 pieds et 9 pouces de largeur dans le fond des quatre dits lots, le tout en mesure américaine.

Ensemble, également, avec les maisons en briques à trois étages No 91 rue North Peters, et toutes les autres améliorations sur ledit lot de terre, ainsi que les droits, servitudes et privilèges y appartenant.

Conditions de la vente:—Un quart comptant, et le reste en trois paiements égaux à un, deux et trois ans de crédit, en billets à l'ordre de l'acquéreur et endossés par lui, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement définitif, et garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les taxes devront être divisées en coupons représentant à part des différents co-propriétaires et vendeurs avec privilège accordé aux acquéreurs de payer au comptant le prix entier ou une partie quelconque de ce prix en sus du quart payable comptant, comme ci-dessus. Il sera introduit dans chaque acte de vente les clauses habituelles et le pacte de non aliéner, etc. du transfert de l'assurance pour couvrir le crédit accordé aux acquéreurs ainsi que la clause de cinq pour cent, honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets et des procédures judiciaires pour recouvrer le montant. Les acquéreurs devront en outre, assumer en sus du prix d'adjudication les taxes courantes de ville et d'État dues et exigibles en 1880.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Eusèbe Bouny notaire.

Les plans des propriétés ci-dessus décrites seront exposés avant la vente, et le jour même de la vente à la Bourse d'Encan St-Charles, et tous les renseignements nécessaires seront fournis au bureau des encanteurs, No 17 rue Carondelet.

Les propriétés ci-dessus décrites seront vendues sujettes aux baux et aux loyers courants et dont l'encanteur fera connaître tous les détails au lieu et au moment de la vente.

7 mars—Mer. Ven. Dim. jusqu'à la vente.

PAR C. E. GIRARDEY

Magasin en briques à 4 étages
Et entrepôt séparé
No 73 rue Decatur (Vieille-Levée), Entre St-Louis et Conti.

Un des emplacements les plus favorables pour le commerce des liqueurs et des groceries.

Près du débarcadère des bateaux à vapeur de la côte inférieure.

Et

La maison en briques, à double corps de logis, No 112, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine.

Vente positive, du consentement des parties, pour effectuer un partage et pour liquider.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 10 avril 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan du consentement des parties, pour effectuer un partage et liquider:

1° Le magasin en briques à 4 étages, très bien disposé et solidement construit, ainsi qu'un entrepôt séparé, désigné par le No 73 rue Decatur, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et St. Louis. Le terrain a 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la Vieille-Levée ou rue Decatur, sur une profondeur de 181 pieds, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à quatre étages, parfaitement disposé et solidement construit, désigné par le No 73 rue Decatur ou Vieille-Levée, avec un entrepôt en briques, très vaste, et séparé du bâtiment principal et offrant tous les avantages désirables, sous le rapport de la lumière et de la ventilation, pour la fabrication de liqueurs, la manipulation des groceries, etc. C'est l'emplacement populaire occupé par la maison Duchêne & Cornibé qui la loue à raison de $1000 par an, sans bail.

2° La maison en briques à un étage, à double corps de logis, désignée par le No 112 rue Bienville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Bourbon et Dauphine, ayant mesures françaises, 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 60 pieds de profondeur, sans garantie de mesure. Elle se loue sans bail, au taux de $10 par mois pour chaque corps de logis, et est toujours recherchée par suite de sa proximité du quartier des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus, au choix des acquéreurs, comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, pourvus de toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets, et paiement par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mars—7, 8, 13, 14, 20, 21, 27, 28 mars, 3 avril au 10.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.

Capital payé	$500,000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes encaissées, et escomptées et intérêt		$385,272 96
Pertes, dépenses, taxes, etc	$288,791 79	
Fonds de réserve	10,000 00	
Dividende sur actions, 10 p. cent	46,568 00	$345,359 69
Profits nets		39,913 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comprenant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières	$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection	187,571 44
	$580,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIÈRES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées à des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 39 rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs:
Jno. G. Gaines, Jesse S. Flower,
J. L. Harris, R. J. Hart,
J. Weis, Jules A. Blanc,
Henry Renshaw, R. W. Taylor,
Scott McGehee, E. Newman,
J. C. Morris, Chas. Roberts,
R. Bienvenu, James I. Day,
D. Fatjo, A. Baldwin,
Thos. Simms, T. L. Airey,
Charles Macready, Emery Clapp,
R. S. Craig, W. R. Seymour,
D. A. Chaffraix, Sam'l L. Boyd.
23 janv—1an.

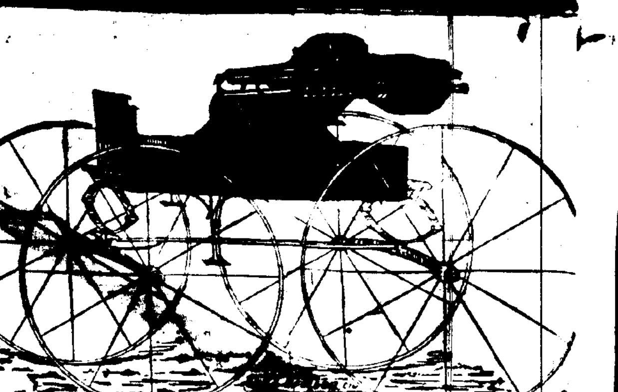

T. T. HAYDOCK

A les ateliers les plus vastes et les plus complets, DANS LE MONDE ENTIER pour la fabrication des voitures. Il fait une spécialité de ... livrer au commerce.

COIN PLUM & TWELFTH STREETS, CINCINNATI, O.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Deux magnifiques cottages en bois, récemment bâtis, rue Louisa, entre Craps et Grands-Hommes.
Un des plus jolis quartiers du Troisième District.

Vente positive pour effectuer un partage

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 13 mars 1880, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

1° La belle résidence en bois (cottage) récemment bâtie, désignée par le No 63 de la rue Louisa, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Piété, Craps et Grands Hommes.

Le lot mesure 40 pieds de face à la rue Louisa sur 118 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Cette résidence est très coquette et vient d'être bâtie, ayant un jardin de devant et un sur le côté, galerie, 5 magnifiques appartements, corridor, cuve, etc., et entourée d'une magnifique et riche grille en fer.

2° Le lot avec les améliorations derrière la propriété ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Piété sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, contenant 4 chambres et écurie, connue sous le No 74 rue Piété.

3° La jolie maison cottage en bois, nouvellement bâtie, désignée par le No 65 de la rue Louisa, et attenante à la propriété ci-dessus décrite.

Elle comprend six appartements, hangar, etc, est aussi bâtie à distance du trottoir et entourée d'une grille en fer. Le terrain mesure 26 pieds de face rue Louisa sur 118 pieds, 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété peut être occupée immédiatement. Elle est située dans le voisinage des résidences de MM. Dupas, Fitzgerald et DeRussey.

Conditions—Une moitié ou plus du prix de l'adjudication payable comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reliquat à un crédit d'un ou deux ans, payable en billets hypothécaires et lien du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an et 5 pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 fév—fev22 28 29 mars6 au 13

LA BOULANGERIE DU PEUPLE.

Une maison de commerce établie depuis nombre d'années et située dans un quartier central de la ville, Rue de la Douane, près Canal, entre Bourbon et Dauphine.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 20 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, sera positivement vendue à l'enchère publique—

Cette maison de commerce populaire connue sous le nom de "Boulangerie du Peuple," et désignée par le No 131 rue de la Douane, dans le carré d'îlet compris entre les rues Canal, Douane, Bourbon et Dauphine.

La propriété mesure 32 pieds 2 pouces et 7 lignes de face rue de la Douane, sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à 2 étages avec dépendances, où se trouve un énorme four etc., magasin désigné par le numéro municipal 131 rue de la Douane. Pour ce genre de commerce cette maison est si bien centralement et également propre à tout autre genre de commerce ou convenable comme résidence. Vente positive par consentement des parties intéressées et possession donnée du moment où les conditions de la vente auront été remplies.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reliquat à un crédit de 1 ou 2 ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur avec toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication, ainsi que les frais de publication et la commission de l'encanteur pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de la vente sera exigé au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. G. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur. 28 fev—

Maison agréable, en briques et à deux étages, No. 191 rue Dauphine, entre Dumaine et Ste-Anne, près l'académie du Sacré-Cœur.
Cottage en bois, No. 203, rue Dumaine.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau, No. 31, rue du Camp—SAMEDI, 13 mars 1880, à midi, il sera vendu positivement à l'encan, la propriété ci-après décrite—

1° La maison en briques et à deux étages, agréable sous tous les rapports, No. 191 rue Dauphine, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste-Anne. Le terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Elle renferme un vestibule et 2 salons, en bas, à manger, cuisine et autres dépendances. Au rez-de-chaussée: vestibule, grandes chambres à coucher, chambres avec balcon au premier, allée latérale, cuve waterwerck, gaz, etc.

2° Le cottage double en bois, à un étage, désigné par le No. 203, rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tremé et St-Claude. Le terrain a environ 32 pieds de face à la rue Dumaine, sur 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins. Le voisinage est tranquille.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège de vendeur, avec les clauses habituelles de 8 pour cent l'an d'intérêt, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance, les taxes payables en 1880 à la charge de l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé sur le prix de vente, au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant N. A. Bienvenu, notaire.
28 et 29 fév., 6 mars jusqu'à vente—

PLACEMENT DE PREMIER ORDRE

—DANS LES DEUX—

Maisons de résidence en briques, à deux étages, en face de la *PLACE CONGO*, Rue des Remparts, entre Orléans et St-Pierre.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, 13 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, seront positivement vendues à l'enchère publique—

Ces maisons de résidence à deux étages en briques, centralement situées et désignées par les Nos. 158 et 160 rue des Remparts, dans le carré d'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St-Pierre et Orléans. Les terrains mesurent, chacun, environ 26 pieds de face rue des Remparts sur une profondeur d'environ 73 pieds, plus ou moins, avec le droit de servitude d'une allée à l'arrière-plan, s'ouvrant rue d'Orléans. Chaque maison renferme un corridor, deux salons, une cuisine avec salle à manger séparée du corps de logis, quatre chambres à coucher dans la bâtisse principale et deux au-dessus de la cuisine, hydrant, etc., et une mansarde. Elles sont toutes deux louées à de bons locataires à raison de $300 par an.

Conditions.— Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la différence à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant de ce prix sera exigé au moment même de l'adjudication. L'acte de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28fév—28 29fév—6mars au 13.

LE PETIT COTTAGE.

Avec deux grands terrains plantés d'orangers, et d'une variété de plantes et arbustes.

Rues Esplanade et Washington, entre celles Dupré et Gayoso.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, 13 mars 1880, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

Le petit cottage en bois faisant face aux rues Esplanade et Washington, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Washington, Dupré et Gayoso. Cette propriété comprend deux lots magnifiquement situés, mesurant à peu près 63 pieds de face à chacune des rues ci-dessus nommées sur 127 pieds de profondeur. Le terrain est le plus élevé de la ville et est planté d'orangers en rapport et d'une grande variété de plantes et d'arbustes.

CONDITIONS—1/2 ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un an de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 o/o d'intérêt par an, 5 o/o honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication et payer en outre les frais de l'encanteur, pour les annonces et pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. La propriété est vendue avec un titre parfait et dégagée des réclamations de Mme Gaines.

Acte de vente par devant A. Dreyfus notaire, aux frais des acquéreurs.

28 fev—28, 29 fév 6mars à la vente.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 7 Mars 1880.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Anagbini Giacomo, Buscemi Antonio, De Charlert Fred, Den Nenone G., D'Esposito Michele, Ferano Domenico Pariei, Frederic Jacques, Gesgo Gaspar Francisco, Grand Guillaume Anne-Mle, Gonzales de la Vega Jose, Herron Morris, Ledroyere Ocurte, Ledesco Lucien, Michelet Mr, Moulon Jean, Odderu Emile, Palstrara Pietro, Pollerso Eugène, Pesquignot Etienne, Pachon Louis, Rascom T M, Requebert Louis, Sanlitien Mr, Salzalamachio Francesco, Tennan Didier, Thomassin Charles, Tourre Simon, Verisque Ernest, Vignes Pierre.

LISTE DES DAMES.

Beyries Vve Mme, Far Ala Mlle, La Rosa Carmelo Mlle, Rienné Francisca Mme.

W. L. McMILLAN

VENTES [illegible]

PAR H. STERN & CO.

560 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs, il sera vendu VENDREDI, 12 mars 1880 à 10 heures du matin, à leur nouvelle salle d'encan No 32 rue de Chartres—

560 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un bel assortiment. Conditions à la vente. 12mars—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

197 lots de terre au-dessus des et attenant aux Abattoirs du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company et connus sous le nom de Lesseps Brick Yard.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—JEUDI, 18 mars, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la "Bourse d'Encan des Marchands", rue Royale, entre Douane et Canal, sans limite ou réserve.

197 lots ou parties de lots de terre de valeur compris entre la rue Peters et la voie du chemin de fer du Mexique—comme il est indiqué sur un plan exposé à la Bourse.

Les conditions sont: Une moitié du prix d'adjudication comptant, l'autre à un crédit de douze mois, en billets souscrits par les acquéreurs et portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur. 8 o/o d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. La clause de 5 o/o honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets en totalité ou en partie. Les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente pardevant M. T. Dutton notaire, aux frais des acquéreurs.
12mars...6f

POUR LE COMPTE D'UN PROPRIÉTAIRE ABSENT.

La magnifique résidence en briques à deux étages No 250 rue Commune, entre celles Remparts et Bassin, Premier District.

La résidence à deux étages No 238 rue de la Douane, Second District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 13 mars 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'îlet borné par les rues Commune, Bassin, Remparts et Gravier, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Commune, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques à deux étages, ayant ceux chambres au rez-de-chaussée, deux chambres au second étage, grand corridor, grande cuisine en briques se reliant au corps principal de logis, watercloset, cuve, bains, etc. Cette propriété porte le numéro 250 de la rue Commune.

2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Tremé et Marais, mesurant 25 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 114 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, ayant environ 5 chambres, avec cuisine, cuve, bains, d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 238 rue de la Douane.

Conditions.—La moitié comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque, avec le privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'au paiement final, avec les clauses de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets, et les autres clauses habituelles. L'acquéreur devra tenir les édifices assurés pour un montant égal à celui des billets fournis et transférer les polices d'assurance aux porteurs des dits billets; il sera également tenu de rembourser la prime d'assurance non expirée. Il devra, au moment de la vente, faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs. 7 mars.

PAR S. GUINAULT.

Magnifiques Vaches laitières créoles.

PAR S. GUINAULT, encanteur Bureau Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI 15 mars 1880. Il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Bienville, à l'écurie de Mimi Delord—

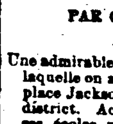

25 belles vaches laitières, une vingtaine avec veaux et la balance sur le point de vêler.

Conditions—Jusqu'à $150, comptant, et au-dessus de $150, aux mois de crédit, en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
12 mars—

PAR C. E. GIRARDEY.

Une admirable maison de résidence de laquelle on a une magnifique vue de la place Jackson. Au centre du second district. Accessible aux affaires, églises, écoles, marchés et lieux d'amusements.

La magnifique résidence en briques No. 42 de la rue St-Pierre.

Le magasin en briques et résidence que l'on peut transformer en jardin.

Vente positive pour cause de départ.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, 20 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

1° Cette magnifique résidence en briques à 4 étages, désignée par le No. 42 de la rue St-Pierre, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Royale, Chartres et Toulouse. Le lot mesure 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Pierre, sur 106 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques à 4 étages désignée par le No. 42 de la rue St-Pierre à bel extérieur, avec grandes chambres, élégamment meublées, aux plafonds élevés, et comprenant tous les agréments d'une maison de résidence de premier ordre.

2° Le maison et le morceau de terre qui touche à la propriété ci-dessus décrite, connu sous le nom de "The Court" et désigné par le No 40 de la rue St-Pierre. Le lot mesure 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St Pierre, sur une profondeur entre lignes parallèles de 85 pieds 8 pouces et 7 lignes, de quel point il est rétréci de 5 pieds 5 pouces, et s'étend sur la rue Toulouse 20 pieds 9 pouces, et s'élargit alors de là à l'extrême ligne du fond, 22 pieds 8 pouces et 4 lignes sur chacune des lignes de côté, et 32 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, tout plus ou moins.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques et résidence à un étage ci-dessus décrit. Ce terrain est ajouté à la bâtisse principale et couvert on un joli jardin, on ne saurait trouver résidence plus agréable comme emplacement pour une personne de profession. Cette propriété est à proximité de la Cathédrale, de la rue du Canal, du marché et des lieux d'amusements et on obtient une vue magnifique de la place Jackson, de la Levée et du fleuve. On ne saurait se trouver une meilleure résidence ou un placement plus avantageux.

Termes et conditions—1/2 ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans ou 1, 2 et 3 ans de crédit, par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. A. Bienvenu, notaire.
28 fev—28, 29 fév—6, 7, 13, jusqu'à la vente.

Excellent emplacement pour bâtir. Et une maison en briques à un étage, des Remparts, près Esplanade

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan—

Cet excellent emplacement à bâtir et la maison en briques à un étage, pour magasin et résidence, formant l'angle N. E. des rues Remparts et Quartier, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Esplanade et Quartier. La propriété comprend presque la moitié de toute la façade de la rue des Remparts, entre Esplanade et Quartier, mesurant 75 pieds, 1 pouce, 4 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur et façade sur la rue du Quartier de 64 pieds, entre lignes parallèles. Ensemble avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent et consistant en une maison en briques à un étage avec dépendances, désignée par le No 306 Remparts. Le voisinage est un des plus agréables de cette rue populaire, et la propriété est aussi désirable, comme location d'affaires, que comme résidence de choix.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et le reste à deux ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur avec les clauses habituelles de 8 o/o par an d'intérêt, 5 o/o honoraires d'avocat, transfert de polices d'assurance, paiement par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication. L'acquéreur devra en outre payer comptant les frais d'encanteur pour annonces et pour la vente de la propriété.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. A. Bienvenu, notaire.
6 mars—6, 7, 13, jusqu'à vente.